

DECRET N° 83/II2 du 9/02/1983

Portant nomination de Monsieur BATADILA Raphaël, Maître Assistant de 2ème Classe et
qualité de Directeur de l'Ecole Normale
Supérieure de l'Enseignement Technique.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la Loi n°25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret n°80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination de
Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le Décret n°81/016 du 26 Janvier 1981 portant rectificatif au
Décret n°80/644 du 28 Décembre 1980 ;

(/u le Décret n°81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérimaires de
Membres du Conseil des Ministres ;

(/u l'Ordonnance n°29/71 du 4 Décembre 1971 portant création de
l'Université de Brazzaville ;

(/u l'Ordonnance n°034/77 du 28 Juillet 1977 portant changement
nom de l'Université de Brazzaville, en Université Marien NGOUABI ;

(/u le Décret n°76/439 du 16 Novembre 1976 portant organisation de
l'Université Marien NGOUABI ;

(/u le Décret n°77/467 du 7 Septembre 1977 portant organisation
Ministère de l'Educations Nationale ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T :

ARTICLE 1er. - Monsieur BATADILA Raphaël, Maître Assistant de 2ème Classe,
est nommé Directeur de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement
Technique.

.../...

ARTICLE 2.- Toutes dispositions antérieures contraires au présent Décret sont abrogées.

ARTICLE 3.- Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 9 Février 1983

PAR LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF
DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL
DES MINISTRES,

Le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

COLONEL Denis SASSOU-NGUESSO.-

Le Ministre de l'Education
Nationale,

Antoine NDINGA-GBA.-

COLONEL Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Itihl-OSSETOUMBA LEKOUNDZOU.-

Bernard COMBO MATSIONA.-